

SP VINAIGRERIE

Aux termes d'un acte SSP en date du 18 février 2026 il a été constitué une SAS Dénomination sociale : **SP VINAIGRERIE**

Siège social : 440-3 chemin de la Fare 07200 Saint Etienne de Fontbellon

Capital : 5 000 Euros

Objet social :

- La fabrication, la transformation, la commercialisation et la vente de vinaigres de toutes sortes, y compris les vinaigres alimentaires, balsamiques, aromatisés, ainsi que tous produits dérivés ou connexes.

- La fabrication, la transformation, la préparation, l'achat, la vente, la distribution, l'importation et l'exportation de condiments, sauces, marinades, épices, aromates et tous produits alimentaires associés.

- La fabrication, la production, l'élaboration, le conditionnement, la commercialisation, la vente, l'importation et l'exportation de boissons non alcoolisées, notamment de limonades, sodas, eaux aromatisées, jus de fruits et toutes boissons rafraîchissantes.

- La fabrication, la transformation, la préparation, la commercialisation, l'achat, la vente, l'importation et l'exportation de tous produits alimentaires, y compris mais sans s'y limiter, les produits frais, les conserves, les produits secs, les produits surgelés, les produits de boulangerie, pâtisserie, confiserie, ainsi que tous produits dérivés ou connexes.

- La réalisation de prestations de travail à façon, de sous-traitance et de services, notamment à caractère technique, industriel ou intellectuel, pour le compte d'entreprises ou de professionnels,

- La conception, l'animation et la dispense de cours, formations, enseignements et actions de transmission de compétences, sous toutes formes et sur tous supports, à destination de particuliers ou de professionnels, hors activités réglementées,

- Le conseil, l'assistance et l'accompagnement liés aux activités ci-dessus.

Président : Monsieur PETIT Sylvain demeurant : 440-3 chemin de la Fare 07200 Saint Etienne de Fontbellon élu pour une durée indéterminée.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires.

Durée : 90 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Aubenas.

ALTAPLANA DIJON

Société à Responsabilité Limitée en liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège social : **PARC D'ACTIVITES DU VINOBRE 360 CHEMIN DES TRAVERSES 07200 LACHAPELLE SOUS AUBENAS**

Siège de liquidation : **PARC D'ACTIVITES DU VINOBRE 360 CHEMIN DES TRAVERSES 07200 LACHAPELLE SOUS AUBENAS 938 239 563 RCS AUBENAS**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Jonas AYGON, demeurant 530 Chemin de Martinet 07170 LUSSAS pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé PARC D'ACTIVITES DU VINOBRE 360 CHEMIN DES TRAVERSES 07200 LACHAPELLE SOUS AUBENAS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUBENAS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

AGENCE MITRA

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 3 février 2026, à VALS LES BAINS.

Dénomination : AGENCE MITRA.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 16 RUE DU DOCTEUR LAGARDE, 07600 Vals les Bains.

Objet : Recherche d'entreprise pouvant accueillir des stagiaires pour des écoles françaises ou étrangères.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1 euro divisé en 2 actions de 0.50 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Toute transmission et cession d'actions même au profit d'un associé, du conjoint d'un associé, du partenaire PACSE d'un associé est soumise à l'agrément préalable du président.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés : Président : Monsieur CHARLY BRUN 2 RUE D'ASPRES 07200 St Privat. Directeur général : Monsieur LILIAN VOYE 16 RUE DU DOCTEUR LAGARDE 07600 Vals les Bains.

La société sera immatriculée au RCS d'Aubenas.



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

APPEL À CANDIDATURES

AP 07 25 0316 01 : superficie totale : 12 a 38 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : FÉLINES (12 a 38 ca) - 'LE CLOS' : C-136. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 07 26 0044 01 : superficie totale : 27 ha 12 a 93 ca dont 5 ha 34 a 99 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et exploitation. Parcellaire : ANNONAY (27 ha 12 a 93 ca) - 'LES FAILLERS' : B-115-116-122 - 'LES MAILLES' : B-219-229-230-231-236 - 'LES PRES' : B-436 - 'LES TOURETTES' : B-399-400-401-402-405-406-409-410-411-412-414-4-15-416-417-418-421-422 - 'MONTMIANDON' : B-83-84-86-87-89-90-91-92-93-94-95 - 'PAS DU LOUP' : B-170-171-173-177-180 - '0028 CHE DU SOMMET' : BL-14 - 'CHATINAIS' : BL-417 - 'CHATINAIS LE VIEUX' : BL-15-16. Zonage : N, A. Occupation : Libre

AS 07 26 0061 01 : superficie totale : 3 ha 24 a 63 ca dont 1 ha 70 a 60 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non Bâti : Aucun. Parcellaire : ANNONAY (3 ha 24 a 63 ca) - 'LES MAILLES' : B-242 - 'LES SAGNES' : B-264 - 'MONTMIANDON' : B-85 - 'PAS DU LOUP' : B-172 - 'PIERRE GROSSE' : B-139 - 'CHATINAIS' : BL-322. Zonage : A, N. Occupation : Libre

AS 07 26 0060 01 : superficie totale : 1 ha 20 a 66 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et exploitation. Parcellaire : CHASSIERS (1 ha 20 a 66 ca) - '0029 IMP DU CHAM' : A-113 - 'CHABROL' : A-404 - 'LE VADON' : A-509 - 'MONDAFOUR' : A-476 - 'PRA MONTEIL' : A-184-185-186. Zonage : U, A, N. Occupation : Libre

AS 07 26 0053 01 : superficie totale : 7 ha 37 a 68 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : CHOMÉRAC (7 ha 37 a 68 ca) - 'LA ROYALE-NORD' : ZA-141 - '0013 RTE DE SAINT SYMPHORIEN' : ZB-223 - 'LES CHAMPS' : ZB-37-38 - 'LA GRAN-GEASSE' : ZE-10 - 'VERONNE' : ZE-538. Zonage : A, N. Occupation : Libre

AS 07 26 0054 01 : superficie totale : 3 ha 83 a 30 ca dont 1 ha 16 a 70 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Oui. Bâti : Habitation et dépendance et Habitation. Parcellaire : SAINT-APOLLINAIRE-DE-RIAS (3 ha 83 a 30 ca) - '0441 CHE DE JURUS' : A-622 - 'JURUS' : A-372-374-379-381-621 - 'LE SERRE' : A-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485. Zonage : RNU. Occupation : Libre

AS 07 26 0057 01 : superficie totale : 9 ha 66 a 17 ca dont 1 ha 32 a 15 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Dépendance et Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINT-BASILE (9 ha 66 a 17 ca) - '0095 CHE DE BELLEVIALLE' : D-717 - 'BELLEVIALLE' : D-385-386-387-394-395-794 - 'LADREIT' : D-375 - 'LE BROUZET' : D-442 - 'LES CLOS' : D-367-368-369-370-371-372-373-374. Zonage : RNU. Occupation : Occupée pour partie

AS 07 25 0251 01 : superficie totale : 3 ha 64 a 90 ca. Agri. Bio. : Non et Oui. Bâti : Aucun. Parcellaire : VESSEAU (3 ha 64 a 90 ca) - 'LE CHAMBON' : B-1868 - 'LE CHAM BONNET' : B-1138-1139-1140-1141 - 'LES HISSARDS' : B-703-704 - 'LE VAS' : C-10-1222 - 'BLACHETTE' : E-800 - 'LA CHAMP' : E-1711 - 'LES MONADES' : E-804. Zonage : A, N. Occupation : Occupée pour partie

AS 07 25 0283 01 : superficie totale : 67 a 27 ca. Agri. Bio. : Oui. Bâti : Aucun. Parcellaire : VESSEAU (67 a 27 ca) - 'LA CHAMP' : E-1725-1726. Zonage : A, N. Occupation : Occupée

AS 07 26 0058 01 : superficie totale : 83 a 56 ca dont 88 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Bât. à usage professionnel et Habitation et dépendance. Parcellaire : DEVESSET (83 a 56 ca) - '0755 CHE DU MOULIN DE MONTABONNEL' : AO-218 - 'MONTABONNET' : AO-274-276 - 'MONTABONNEL NORD' : F-326-327-331-335-336. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 07 26 0056 01 : superficie totale : 69 a 25 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : SAINT-REMÈZE (69 a 25 ca) - '0955 CHE DE CHAMES' : A-98. Zonage : RNUu. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 13/03/2026 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à direction07@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, Le Moulin du Seigneur BP 142 07001 PRIVAS - Mail : direction07@safer-aura.fr.



POUR LA LOCATION DE BIEN À VOCATION AGRICOLE

Article L 141-1, II, 4° du Code rural et de la pêche maritime (intermédiation locative)
La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par intermédiation locative le bien suivant :

APPEL À CANDIDATURE

IL 07 26 0009 01 : superficie totale : 45 ha 72 a 59 ca dont 2 ha 68 a 80 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : BOULIEU-LÈS-ANNONAY (42 ha 64 a 39 ca) - '1240 CHE DES FONTANILLES' : B-949 - 'COMBELANGE' : B-907-922-929 - 'FON-TENOUILLE' : B-1010-1011-1012-1013-1020-1033 - 'LA BLACHE' : B-931-932-933-934-935-936-937-940-941-942-943-944-960-961-967-969-970-971-972--973-991-1009-1101-1103-1104-1105-1106-1107-1114 - 'SUC DU CROCHET' : B-884-885-886-894-900-901. SAINT-MARCEL-LÈS-ANNONAY (3 ha 08 a 20 ca) - 'RAZE-BOIRAS' : C-511-512-513. Zonage : BOULIEU-LÈS-ANNONAY : A, N - SAINT-MARCEL-LÈS-ANNONAY : N. Occupation : Libre

IL 07 26 0010 01 : superficie totale : 2 ha 12 a 46 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : ANNONAY (2 ha 12 a 46 ca) - 'PIERRE GROSSE' : B-131-132. Zonage : A. Occupation : Libre

IL 07 26 0004 01 : superficie totale : 2 ha 86 a 28 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : ANNONAY (2 ha 86 a 28 ca) - 'LES MAILLES' : B-239-240-241-486 - 'LES PRES' : B-489-493 - 'PIERRE GROSSE' : B-157-158-159. Zonage : N, A. Occupation : Libre

IL 07 26 0005 01 : superficie totale : 75 a 24 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : ANNONAY (75 a 24 ca) - 'LES MAILLES' : B-237-238. Zonage : A. Occupation : Libre

IL 07 26 0006 01 : superficie totale : 7 ha 96 a 10 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : BOULIEU-LÈS-ANNONAY (7 ha 96 a 10 ca) - 'EYGACHOU' : B-574 - 'LA COTE' : B-817-818-819 - 'LES PINS' : B-832-833-861-863-872 - 'LES SAGNES' : B-575-576 - 'SUD DE LA CROIX' : B-519-520. Zonage : N, A. Occupation : Libre

IL 07 26 0007 01 : superficie totale : 87 a 60 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : BOULIEU-LÈS-ANNONAY (87 a 60 ca) - 'LES SEUX' : B-412 - 'SUC DU CROCHET' : B-882. Zonage : N, A. Occupation : Libre

IL 07 26 0002 01 : superficie totale : 3 ha 00 a 45 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : ANNONAY (3 ha 00 a 45 ca) - 'CROSDU MURIER' : B-43-44-54. Zonage : A. Occupation : Libre

IL 07 26 0003 01 : superficie totale : 3 ha 86 a 01 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : ANNONAY (3 ha 86 a 01 ca) - 'LES MAILLES' : B-225-226-487 - 'LES PRES' : B-491 - 'LES TOURETTES' : B-390-394 - 'PIERRE GROSSE' : B-134-135-136-137 - 'CHATINAIS' : BL-924. Zonage : A, N. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 13/03/2026 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), par mail à direction07@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, Le Moulin du Seigneur BP 142 07001 PRIVAS - Mail : direction07@safer-aura.fr.

POUR VOS ANNONCES LÉGALES

On s'occupe de tout !

T. 04 75 64 90 20 - 06 09 88 11 33

legales@avenir-ardeche.fr

AGRIAL

Société Coopérative Agricole et Agroalimentaire à capital variable
4 rue des Roquemonts 14050 CAEN Cedex 4
RCS CAEN 428 611 719 Agrément n° 10571

Convocation aux Assemblées de Sections de Mars et Avril 2026 et aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 11 Juin 2026

Les Associés Coopérateurs de la Coopérative sont convoqués en Assemblées de Sections afin d'élire des délégués qui auront à délibérer en Assemblée Générale Ordinaire et en Assemblée Générale Extraordinaire sur les ordres du jour ci-dessous :

Assemblées de sections :

1. Bilan 2025 et perspectives 2026 des activités agricoles et agroalimentaires d'Agrial
2. Actualités de votre région
3. Présentation des comptes sociaux 2025 de la Coopérative et comptes consolidés 2025 du Groupe Agrial
4. Proposition de retours aux adhérents au titre de l'année 2025 : intérêts aux parts, ristournes...
5. Renouvellement et désignation des élus de votre comité de section
6. Élection des délégués aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire d'Agrial

Assemblée Générale Ordinaire :

1. Examen et approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025
2. Approbation des conventions visées aux articles L 529-1 (alinéa 2) du Code Rural et de la Pêche Maritime et L225-38 à L225-43 du Code de commerce au cours de l'exercice écoulé
3. Quitus aux administrateurs
4. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 : dotation des réserves obligatoires
5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 : versement d'un intérêt aux parts sociales
6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 : distribution de ristournes groupe
7. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 : distribution de ristournes branche
8. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 : provision pour ristournes éventuelles
9. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 : affectation du solde
10. Constatation de la variation du capital social
11. Situation des mandats des administrateurs
12. Ratification des indemnités versées aux administrateurs au titre de l'exercice 2025 et approbation de l'enveloppe pour l'exercice 2026
13. Approbation du budget de formation des administrateurs
14. Ratification des mesures prises en faveur des associés coopérateurs
15. Examen et approbation des décisions prises par les Organisations de Producteurs
16. Ratification des évolutions apportées aux Règlements Intérieurs spécifiques des Organisations de Producteurs « Lait de Vache », « Lait Bio de Vache », « Lait de Chèvre », « Légumes » et « Pommes destinées à la transformation »
17. Ratification des modifications du Règlement Intérieur Général
18. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Assemblée Générale Extraordinaire :

1. Modification des Statuts relative aux associés non coopérateurs
2. Modification corrélatrice du Règlement Intérieur Général et adoption de la convention d'adhésion des associés non coopérateurs
3. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Ces Assemblées de sections seront suivies des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire qui se tiendront le **Jeudi 11 juin 2026 à 10 heures** sur les ordres du jour indiqués ci-dessus, à l'Espace Aumallerie, 1 rue Louis Lumière 35133 LA SELLE-EN-LUITRE.

Vous avez faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de votre Assemblée de section, de prendre connaissance de l'ensemble des documents prévus à l'article 39-1 des Statuts de la Coopérative (incluant les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2025, les rapports du Conseil d'administration, le document donnant des informations sur l'écart de prix visé à l'article L521-3-1 III du Code rural et de la pêche maritime, les projets de résolutions, les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés, le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions, les statuts et le règlement intérieur général à jour ainsi que leurs projets modifiés etc.).

Les documents susvisés seront disponibles au siège de votre section ou au siège de la Coopérative ou en consultation depuis votre ordinateur/tablette/smartphone sur un site dédié dont les modalités de connexion ont été communiquées par convocation individuelle.

CALENDRIER DES ASSEMBLEES DE SECTIONS 2026			
Section	Date	Heure début	Lieu
Sarthe Nord	17/03/2026	19h	Salle Polyvalente - 2 rue des Ponts - 72380 SOUILLE
Sud Loire Océan	18/03/2026	10h	Agrial Maison de Région - Rue des Ibis - 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE
Atlantique S1 Loire Atlantique	19/03/2026	10h	Agrial Maison de Région - 54 rue Nantaise 44160 POUTCHÂTEAU
Atlantique S2 Morbihan	19/03/2026	10h	Agrial Maison de Région - 54 rue Nantaise 44160 POUTCHÂTEAU
Sarthe Sud	19/03/2026	19h	Domaine de Vaujoubert - Route de la Vove - 72700 ROUILLON
Touraine Poitou	24/03/2026	10h	Espace des Faluns - 1 Mail de la Mairie - 37240 MANTHELAN
Mayenne Anjou S1 Est	24/03/2026	19h15	Hippodrome de Laval - Route de Saint-Nazaire - 53000 LAVAL
Mayenne Anjou S2 Ouest			
Mayenne Anjou S3 Sud			
Ille-et-Vilaine Sud	25/03/2026	10h	Salle des Grands Chênes - Espace la Prairie 35580 GUIGNEN
Ille-et-Vilaine Nord	25/03/2026	19h	Salle Emeraude - 1B Rue Anne de Bretagne 35490 GAHARD
Cotentin	26/03/2026	10h	Salle des Fêtes de la petite vitesse - Rue du Moulinet - 50480 CHEF DU PONT
Mont Saint Michel	26/03/2026	19h	Espace culturel - 20 Rue Saint-Exupéry - 50540 ISIGNY-LE-BUAT
Calvados Ouest	31/03/2026	10h	Salle Richard Lenoir --- Rue Richard Lenoir - 14310 VILLERS BOCAGE
Les Terres de l'Orne	31/03/2026	19h	Salle des Fêtes - Avenue Léon Labbé - 61150 ECOUCHE-LES-VALLEES
Plaine et Auge.14	01/04/2026	10h	Salle des fêtes - Route de Dives, Thiéville - 14170 BRETTEVILLE-SUR-DIVES
Alpes Sud Est	02/04/2026	10h	Mairie de Livron Salle Aragon - 90 Avenue Joseph Combier - 26250 LIVRON-SUR-DRÔME

Pour Avis
Le Conseil d'Administration

ARDECHE CANOES SERVICE

Forme : SASU au capital de 100 euros.
Siège social : 107 passage François Lecler, 07150 Vallon Pont d'Arc.
850 281 502 RCS d'Aubenas.

OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 27 janvier 2026, l'associé unique a décidé à compter du 15 février 2026 d'étendre l'objet social aux activités de : Transport public routier de marchandises et/ou location de véhicules industriels avec conducteur au moyen de véhicules de tout tonnage. Transport fluviaux de passagers.
Mention sera portée au RCS d'Aubenas.

Rectificatif à l'annonce publiée dans l'Avenir Agricole de l'Ardèche du 22/01/2026 concernant **SERVICE AGRICOLE**. Il fallait lire en complément : l'associé unique est FIRST ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIES au capital de 3,500,000 Euros, immatriculée au registre du commerce de Cardiff sous le numéro 14174934, dont le siège est sis: 50 Princes Street, Ipswich, England, IP1 1RJ.